



Conseil économique et social

Distr. : Générale
20 septembre 2011

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

Deuxième session

Bangkok, 7-9 décembre 2011

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique

Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique : quelques problèmes et solutions

Note du secrétariat

Résumé

La région de l'Asie et du Pacifique a accompli d'importants progrès dans la réalisation de certains des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais bien des lacunes restent à combler. Étant fortement peuplée, la région continue à abriter la majorité des personnes les plus défavorisées du monde. Les crises économiques récentes contribuent aussi à freiner la réalisation des OMD. Cependant, la région n'a pas encore exploité pleinement les possibilités qui s'offrent à elle de formuler des politiques économiques inclusives, durables et capables d'accélérer la réalisation des OMD. Le Comité voudra peut-être examiner le présent document et recommander des mesures de politique macroéconomique pour accélérer la réalisation de ces objectifs.

Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. Bilan de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région	2
A. Succès obtenus	2
B. Difficultés restant à surmonter.....	2
III. Problèmes et solutions	4
IV. La voie à suivre.....	5
Politiques visant à accélérer le progrès dans la réalisation des OMD	5
V. Questions soumises au Comité	6

I. Introduction

1. La région a accompli d'importants progrès dans la réalisation de certains des Objectifs du Millénaire pour le développement, mais bien des lacunes restent à combler. L'ampleur et la nature des progrès et problèmes varient considérablement entre les secteurs, entre les sous-régions, entre les pays et à l'intérieur même des pays. Alors qu'il ne reste plus que 4 ans d'ici à 2015, échéance initialement fixée pour la réalisation des OMD, le présent rapport dresse le bilan des progrès accomplis récemment et des problèmes rencontrés dans la région en mettant l'accent sur certains de ces problèmes, et sollicite l'avis du Comité sur les politiques qui aideraient les pays à accélérer leurs progrès dans la réalisation des OMD.

II. Bilan de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région

A. Succès obtenus

2. À quatre ans de l'échéance convenue de 2015, plusieurs des principaux Objectifs du Millénaire pour le développement sont en voie d'être atteints. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'un des plus grands succès obtenus a été d'arracher un certain nombre de personnes à la pauvreté, et la région dans son ensemble a déjà dépassé l'objectif en matière de pauvreté, à savoir réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté. Depuis 1990, la région de l'Asie et du Pacifique a réduit la proportion des personnes disposant de moins de 1,25 dollars par jour et l'a ramenée de 50 % à 22 % – le nombre de personnes concernées passant de 1,57 milliard à 871 millions en 2010.¹

3. La région a également atteint les cibles fixées pour un certain nombre d'autres objectifs. Avec 94 % des enfants inscrits à l'école primaire, elle devrait pouvoir atteindre l'objectif de l'enseignement primaire pour tous à l'horizon 2015. Même en Asie du Sud – sous-région en retard par rapport aux autres pour l'éducation – le taux d'inscription à l'école primaire a atteint 90 % en 2006 (voir (E/ESCAP/65/31)). La région de l'Asie et du Pacifique a également réduit les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, et la majorité des pays de la région ont devancé les délais pour les deux indicateurs concernant l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La région dans son ensemble a également atteint l'objectif relatif à la réduction de la prévalence du VIH et de la tuberculose. Pour ce qui est des indicateurs environnementaux, elle a accru la proportion des zones forestières ou protégées tout en réduisant la consommation des substances appauvrissant la couche d'ozone. Enfin, au niveau des ménages, elle a réduit de plus de moitié la proportion des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable.

B. Difficultés restant à surmonter

4. La région est encore en retard dans certains domaines majeurs, tels que la proportion des enfants qui achèvent la dernière année de l'enseignement primaire, l'accès à l'assainissement de base, ou la réduction des émissions de

¹ L'évaluation la plus récente sera présentée dans le Rapport régional de 2011 sur les OMD.

dioxyde de carbone. Plus de 1,8 milliard de personnes de la région sont encore dépourvues de moyens d'assainissement de base, et leur nombre n'a diminué que marginalement depuis 1990. Les progrès en matière de réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans ont aussi été lents, de même que pour améliorer les services de santé maternelle et de santé de la reproduction et pour réduire la mortalité liée à l'accouchement. Malgré une diminution depuis 1990, 4 millions d'enfants meurent encore avant l'âge de 5 ans dans la région. Seuls quelques pays ont progressé dans la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et, en matière de mortalité infantile, il y a même eu régression dans la plupart des pays de la région.²

5. Par ailleurs,, si la région de l'Asie et du Pacifique progresse généralement mieux dans la réalisation des OMD que l'Afrique subsaharienne, elle se laisse distancer par l'Amérique Latine et les Caraïbes. Du fait de sa vaste population, la région continue à abriter une importante proportion des défavorisés du monde. Par exemple, si le nombre des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale y a été ramené de 134 millions en 1990 à 83 millions, ce chiffre représente encore 70 % de l'effectif mondial des enfants de cette catégorie. La région a également fait des progrès remarquables pour ramener le nombre des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable de 856 millions en 1990 à 466 millions, mais malgré cela, elle compte toujours plus de la moitié des personnes privées d'accès à l'eau salubre dans les pays en développement.

6. En outre, les progrès obtenus dans l'ensemble de la région ne se retrouvent pas nécessairement au niveau des différents sous-groupes. Ainsi, dans les 14 pays les moins avancés de la région, les progrès ont été beaucoup plus lents pour nombre des indicateurs cités précédemment, notamment en ce qui concerne la pauvreté.

7. Il existe aussi d'importantes différences entre les sous-régions. Si l'on considère les 22 indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement utilisés dans le rapport régional à paraître,³ l'Asie du Sud-Est est en avance pour dix d'entre eux et se trouve bien engagée pour en atteindre quatre autres. Le groupe des pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale est en avance pour 11 des indicateurs. L'Asie du Sud, qui était attardée au départ pour de nombreux indicateurs, a fait de bons progrès pour neuf d'entre eux mais avance plus lentement pour beaucoup d'autres. Le groupe des pays insulaires du Pacifique a de bons résultats pour les indicateurs suivants : parité entre les sexes dans l'enseignement tertiaire, prévalence du VIH, incidence de la tuberculose, zones protégées, émissions de dioxyde de carbone et consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. En revanche, dans ces pays, les progrès ont été trop lents pour six indicateurs, et pour six autres, il y a eu régression ou absence de progrès.

² Rapport régional sur les OMD 2011/2012 (à paraître), Tableau 1.2.

³ Objectif 1 : a) Pauvreté 1,25 \$ par jour ; b) Insuffisance pondérale des enfants ; Objectif 2 : a) Inscriptions dans le primaire ; b) scolarisation jusqu'au dernier niveau ; c) achèvement du primaire ; Objectif 3 : a) Filles-garçons primaire ; b) Filles-garçons secondaire ; c) Filles-garçons tertiaire ; Objectif 4 : a) Mortalité, moins de 5 ans ; b) Mortalité infantile ; Objectif 5 : a) Mortalité maternelle ; b) Accoucheuse qualifiée ; c) soins prénataux ; Objectif 6 : a) Prévalence du VIH ; b) Incidence de la tuberculose ; c) Prévalence de la tuberculose ; Objectif 7 : a) Couverture forestière ; b) Zones protégées ; c) Émissions de dioxyde de carbone ; d) Consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone ; e) Eau salubre ; f) Assainissement de base.

8. S'il existe des différences de résultats entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique, les disparités sont plus grandes encore à l'intérieur des sous-régions et au sein des pays. De toute évidence, le progrès à l'échelon national ne se traduit pas automatiquement par le même progrès dans tous les sous-groupes. Des inégalités persistantes, qui tendent à se creuser, se manifestent à l'intérieur des pays entre riches et pauvres et entre populations rurales et populations urbaines. Ces inégalités touchent particulièrement ceux qui sont défavorisés par leur situation géographique, leur sexe ou leur âge, ou qui subissent les conséquences de conflit.⁴

III. Problèmes et solutions

9. En dépit des importants progrès réalisés pour réduire la pauvreté au cours des dernières décennies, la région compte encore 870 millions de personnes n'ayant pour vivre que moins de 1,25 dollars par jour, soit près de 70 % des défavorisés du monde. La croissance dynamique des dix dernières années n'a pas eu pour effet de réduire la pauvreté dans les mêmes proportions. Si la réalisation des OMD paraît être une tâche insurmontable, certaines des cibles fixées peuvent encore être atteintes avant 2015. Ainsi, un certain nombre de pays d'Asie du Centre et de l'Ouest pourraient encore atteindre la cible de réduction de la proportion des enfants présentant une insuffisance pondérale moyennant une réduction de 1 point de pourcentage chaque année. Et tous les pays attardés de la région, y compris l'Inde, pourraient atteindre la cible moyennant une réduction de 2 points de pourcentage par an. La plupart des 20 pays actuellement à la traîne pourraient atteindre la cible relative à l'eau salubre au prix d'augmentations du taux d'accès de moins de 2 % par an. Même en ce qui concerne l'assainissement, domaine dans lequel les progrès sont lents, sur les 30 pays attardés, neuf pourraient atteindre la cible moyennant un progrès de moins de 1 % chaque année.⁵

10. Les progrès de la région vers les OMD ont été sérieusement compromis par la récente crise économique mondiale. S'ajoutant à la volatilité des prix des denrées alimentaires et des combustibles et aux changements climatiques, la crise économique mondiale a atteint tous les pays, notamment certains des plus pauvres et des plus vulnérables de la région, compromettant leur capacité de progresser vers les OMD. Vu leur intégration accrue dans l'économie mondiale, de nombreux pays en développement de la région sont largement tributaires des exportations, des investissements étrangers directs, des envois de fonds des travailleurs migrants et de l'aide publique au développement – principaux canaux par lesquels la crise s'est transmise à leurs économies (voir E/ESCAP/65/31). Avec la montée du chômage, la perte de revenu et l'absence de protection sociale, de nombreuses personnes, notamment dans les groupes vulnérables se sont retrouvées plongées dans la pauvreté. L'augmentation des prix des denrées alimentaires et des combustibles suscite de nouvelles préoccupations et requiert d'urgence l'attention.

⁴ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale*, soixante-sixième session, Supplément n° 1 (A/66/1), par. 9.

⁵ Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement 2011/2012 (à paraître).

IV. La voie à suivre

11. Dans le document final de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale (soixante-cinquième session) sur les Objectifs du Millénaire pour le développement,⁶ les chefs d'État et de gouvernement ont demandé que l'action soit intensifiée à tous les niveaux en vue d'accroître la cohérence des politiques dans l'intérêt du développement et ont affirmé que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement appelle l'adoption de politiques intégrées et complémentaires couvrant une multitude de questions d'ordre économique, social et environnemental. Il est nécessaire que tous les pays formulent et appliquent des politiques qui favorisent une croissance économique soutenue, partagée et équitable, l'élimination de la pauvreté et le développement durable. Il devrait être possible de tenir compte des leçons de l'expérience et de reproduire, en les appliquant sur une plus grande échelle, les politiques et approches qui ont donné de bons résultats en vue d'accélérer les progrès dans la réalisation des OMD.

12. Comme l'ont réaffirmé les chefs d'État de gouvernement dans le document final du Sommet du Millénaire, l'appropriation nationale et la prise en charge par les pays de leur développement sont des facteurs déterminants du progrès de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, chaque pays étant au premier chef responsable de son développement.⁷

13. L'interdépendance toujours plus grande des pays dans une économie de plus en plus mondialisée et la mise en place de régimes fondés sur des règles dans les relations économiques internationales ont fait que la marge de manœuvre des politiques économiques nationales, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement international, est désormais souvent limitée par des règles et des engagements internationaux et par des considérations ayant trait au marché mondial. Il appartient donc à chaque État de concilier au mieux les avantages de l'acceptation des règles et obligations internationales et les inconvénients d'une moindre latitude dans le choix des politiques.⁸

Politiques visant à accélérer le progrès dans la réalisation des OMD

14. Si chaque pays doit s'employer à atteindre les OMD selon ses possibilités et ses besoins particuliers, il existe dans la région un certain nombre de problèmes et de priorités communs, qui devraient permettre de créer un environnement plus favorable à la réalisation des Objectifs du Millénaire⁹.

a) *Renforcer la croissance en stimulant la demande intérieure et le commerce intrarégional* – La croissance économique est importante, sans être pour autant suffisante, pour permettre la réalisation des Objectifs. Au moment où la demande des marchés traditionnels a tendance à fléchir, les pays de la région doivent rééquilibrer leur croissance et la fonder davantage sur la consommation intérieure et sur le développement des échanges intrarégionaux.

⁶ Voir : « Tenir les promesses : Unis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement » (Résolution 65/1 de l'Assemblée générale en date du 25 septembre 2010).

⁷ Ibid., par. 36.

⁸ Ibid., par. 37.

⁹ *Paths to 2015 : MDG Priorities in Asia and the Pacific, Asia-Pacific MDG Report 2010/2011* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.II.F.20), p. 1-2.

b) *Rendre la croissance économique plus inclusive et plus durable* – Comme cela a été souligné dans le document final du Sommet du Millénaire,⁶ la croissance économique doit être inclusive – et provenir davantage d’activités économiques telles que l’agriculture, qui profitent aux pauvres et plus particulièrement aux femmes. Les fruits de la croissance doivent également être mieux répartis pour contribuer à la réalisation des cibles des OMD. Simultanément, la croissance économique devrait être compatible avec un développement durable, et les politiques économiques devront être conçues pour découpler développement économique et pressions environnementales.

c) *Renforcer la protection sociale* – Les pays seront mieux placés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement s’ils offrent un minimum social pour remédier à l’extrême pauvreté, à la faim et à l’insécurité du revenu, ce qui permettrait de minimiser les risques et la vulnérabilité liés aux crises économiques et aux catastrophes naturelles. Cela permettrait également de mettre un terme au cercle vicieux de la transmission de la pauvreté et de la faim d’une génération à l’autre, ainsi que de réduire les disparités croissantes entre riches et pauvres.

d) *Réduire les écarts persistants entre les sexes* – Accroître les investissements en faveur des femmes et des filles a un effet multiplicateur pour l’ensemble des OMD. De tels investissements doivent s’accompagner de la collecte et de l’analyse de données ventilées par sexe ainsi que des modifications législatives et autres nécessaires pour faire en sorte que les femmes puissent davantage posséder et gérer des actifs, bénéficier d’un accès équitable à l’emploi et à tous les services publics et être pleinement représentées dans la vie publique et politique.

e) *Assurer l’inclusion sur le plan financier* – La plupart des pauvres de la région n’ont guère accès à des services financiers. Les gouvernements peuvent jouer un rôle en améliorant l’infrastructure et la réglementation tout en encourageant les organisations non gouvernementales, les groupes communautaires et le secteur privé à améliorer leurs prestations.

f) *Aider les pays les moins avancés et les pays désavantagés sur le plan structurel* – Si les ressources à mettre en œuvre pour la réalisation des OMD doivent essentiellement provenir des pays eux-mêmes, une assistance soutenue demeurerait nécessaire pour accélérer la réalisation des OMD dans nombre des pays ayant des besoins particuliers.

g) *Exploiter le potentiel de l’intégration économique régionale* – L’intégration économique régionale peut accroître la résilience de la région à de nouvelles crises et renforcer la capacité des pays les plus pauvres à atteindre les OMD. Des accords d’intégration économique, par exemple, pourraient aider les petits pays à développer leurs marchés et à réaliser des gains d’efficacité. Il existe des possibilités de coopération fructueuse en matière de finance et dans d’autres domaines.

V. Questions soumises au Comité

15. Le Comité voudra peut-être examiner le présent document et recommander des mesures de politique macroéconomique pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.